MARCHES PUBLICS
Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
BURKINA FASO

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

Marchés Publics Quotidien

N° 2199 - Mercredi 06 décembre 2017 — 200 F CFA

Sommaire

*** Résultats de dépouillements :** . . . . . **P. 3 à 17**

- Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées . . . . . P. 3 à 6
- Résultats provisoires des régions . . . . . P. 7 à 17

*** Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :** . . . . . **P. 18 à 22**

- Marchés de fournitures et services courants . . . . . P. 18 & 19
- Marchés de travaux . . . . . P. 20 & 21
- Marchés de prestations intellectuelles . . . . . P. 22

La célérité dans la transparence

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infos@dcmp.bf
Site web : www.dgmp.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Abraham KY, Ph.D

Directeur de la rédaction
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : fogoda2000@yahoo.fr

Conception graphique
et mise en page
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Aminata NAPON/NEBIE
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
François d'Assise BALIMA
Zoenabo SAWADOGO

Impression
Industrie Arts Graphiques
01 B.P. 3202 Ouagadougou 01
Tél. : 25 37 27 79 - Fax. : 25 37 27 75
Email : nassa@fasonet.bf

Abonnement / Distribution
SODIPRESSE
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

ISSN 0796 - 5923

LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHES PUBLICS

OUAGADOUGOU	
SODIPRESSE	: 50 36 03 80
Kiosque (entré coté Est du MEF)	
Alimentation la Shopette	: 50 36 29 09
Diacfa Librairie	: 50 30 65 49/50 30 63 54
Ouaga contact et service	: 50 31 05 47
Prix choc cite en III (alimentation)	: 50 31 75 56 /70 26 13 19
Ezama paspanga	: 50 30 87 29
Alimentation la Surface	: 50 36 36 51
Petrofa cissin	: 76 81 28 25
Sonacof Dassasgho	: 50 36 40 65
Alimentation la ménagère	: 50 43 08 64
Librairie Hôtel Indépendance	: 50 30 60 60/63
Aniza shopping centrer	: 50 39 86 68
Petrofa Mogho Naaba (station)	: 50 45 00 22/70 23 08 99
Dispresse (librairie)	
T F A boutique (alimentation tampui)	
Ezama (tampui alimentation)	
Total pont Kadioko (station)	
Latifa (alimentation Ouaga 2000)	
Bon Samaritin(alimentation Ouaga 2000)	
Night Market (pate doie alimentation)	
Petrofa Paglayiri (station)	
Super Ramon III (alimentation)	
BOBO DIOULASSO	
Shell Station Route Boulevard	: 70 11 46 86
Shell Station Route Banfora	: 70 26 04 22
Shell Route de Ouagadougou	: 70 10 86 10
Kiosque la maison des Journaux Place Téfo Amor	: 76 60 57 91
Shell Bindougousso	: 70 11 48 58
Kiosque Trésor Public	: 71 13 33 16/76 22 63 50
KOUDOUGOU	
Coram	: 50 44 11 48
OUAHIGOUYA	
Mini Prix	: 40 55 01 54 / 70 25 51 68
BANFORA	
ETS SHALIMAR	: 70 28 47 31/20 91 05 95
DEDOUGOU	
EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou)	: 78 78 65 08/20 52 11 28
FADA N'GOURMA	
SOWDAF (Route de Pama, face du bureau des Douanes)	: 70 40 79 02 / 78 71 02 79
KAYA	
SOCOSAF	: 70 26 11 22
TENKODOGO	
CIKA ..	: 40 71 03 17
TOUGAN	
ETS ZINA IBRAHIM et frere	: 70 73 78 57/20 53 42 50
DORI	
AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes)	: 40 46 06 06 / 70 28 95 26

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics dans votre localité : contactez SODIPRESSE au
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

http://www.dgmp.gov.bf

RESULTATS PROVISOIRES

DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE LA SANTE

APPEL D'OFFRES OUVERT N°2017-0078/MS/SG/DMP/P-CSPS-CM POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS ET DE MATÉRIELS SOLAIRES AU PROFIT DES CSPS DE KODIEL (KOMANDJARI), DE DA (BALLES), DE GASMA (KOURWEOGO), BIBIOU (PASSORE), DE TIONGO (OUELENI), DE MOU (DISSIN) ET DE RAMESSOUM (ARBOLLE).
Publication : Quotidien des marchés publics n°2144 du 20/09/2017,
Financement : Budget PCSPS-CM, gestion 2017 compte N°000144301101-28; Date de dépouillement : 10/10/2017; Nombre de plis : 08

SOUMISSIONNAIRES	Montant lus		Montants corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SOL TECH Burkina 7h48	110 840 600	123 319 226	-	-	**Item 1 et 2 :** Flux lumineux non proposé **Item 3 :** Puissance non proposée **Item 4 :** Régulateur de charge MPPT 60A à 80A proposé au lieu de 24A à 36A.-145 V DC non compris entre 30V à 66V DC demandé. -Courant max de charge 80A proposé au lieu de 30A demandé -Efficacité MPPT et de l'appareil non proposée **Item5 :** Régulateur de charge MPPT 60A à 80A proposé au lieu de 20A à 30A demandé -Efficacité MPPT et de l'appareil non proposée **Item6 :** Régulateur de charge MPPT 60A à 80A proposé au lieu de 20A à 30A demandé. Efficacité MPPT et de l'appareil non proposée-Courant max de sortie MPPT 80A proposé au lieu de 30A demandé-Efficacité non proposée **Item7 :** Courant max de charge batterie 35A proposé au lieu de 6 0A demandé -Efficacité MPPT et de l'appareil non proposée **Item 9 :** Type de batteries non précisé : Gel ou Plomb-Poids minimum de la batterie 60kg au lieu de 65 à 80 kg demandés **Nombre de projets de nature et de complexité similaires exécutés dans les :** **cinq_05_ dernières années :** Nombre de projets de nature et de complexité similaires exécutés dans les cinq_05_ dernières années : PV de réception non fournis **Caractéristiques des éléments de protection :** DPN DC entrée des panneaux DPN, AC entrée réseaux, DPN AC sortie verse les charges, Sectionneur DC non conformes aux caractéristiques **Non Conforme**
COGEA INTERNATIONAL 7h 49	135 221 500	138 834 370	-	-	**Item 3 :** Puissance non proposée **Item4:** Régulateur de charge MPPT 60A au lieu de 24A à 36A.-Efficacité MPPT et de l'appareil non proposée **Item5 :** -Régulateur de charge MPPT 60A au lieu de 20A à 30A.-Efficacité MPPT et de l'appareil non proposée **Item6, 7 :** Efficacité MPPT et de l'appareil non proposée **Item9 :** -Type de batteries non précisé : Gel ou Plomb -Puissance de la batterie 191Ah proposée au lieu de 200Ah demandé **Caractéristiques des éléments de protection :** DPN DC entrée des panneaux, DPN AC entrée réseaux, DPN AC sortie verse les charges, Sectionneur DC non conforme aux caractéristiques **Non conforme**
Groupement DORIF TECHNOLOGIE SARL /BMF 7h50	132 395 500	133 071 130	123 319 226	133 071 130	**Disponibilité de garantie de soumission** : Garantie de soumission fournie au nom de DORIF TECHNOLOGIE SARL et non au nom du Groupement DORIF TECHNOLOGIE SARL /BMF **Disponibilité de ligne de crédi**t : Ligne de crédit fournie au nom de DORIF TECHNOLOGIE SARL et non au nom du Groupement DORIF TECHNOLOGIE SARL /BMF **Reçu d'achat du dossier :** au nom de DORIF TECHNOLOGIE SARL et non au nom du Groupement DORIF TECHNOLOGIE SARL /BMF **Non Conforme**

SEGECOM 8h08	141 259 500	-	-	-	**Item 1**,**2, 4, 5, 6, 7 :** Prospectus non fourni ; **Item 10,11 et 12 :** Item non renseigné Disponibilité de ligne de crédit : **Non fournie** Service après-vente : **Non fourni** **Caractéristiques des éléments de protection :** DPN DC entrée des panneaux, DPN AC entrée réseaux, DPN AC sortie verse les charges, Sectionneur DC non conformes aux caractéristiques **Non conforme**
Groupement SGE/AFRICOM GROUP SARL 8H19	126 768 500	142 707 230	-	-	**Item3** : Puissance non proposée **Item 4 :** Courant max de charge batterie 35A proposé au lieu de 20A demandé-Courant max de charge MPPT 35A au proposé lieu de 30A demandé. -Courant max de sortie DC (charge DC) 70A proposé au lieu de 50A demandé **Item5 :** Régulateur de charge MPPT 35A proposé au lieu de 20A à 30A demandé. -Courant max de charge batterie 35A au lieu de 30A demandé-Courant max de charge MPPT 35A au lieu de 60A demandé. -Courant max de sortie DC (charge DC) 70A au lieu de 30A demandé **Item6 :** Régulateur de charge MPPT 50A proposé au lieu de 20A à 30A demandé. - Courant max de charge batterie 40A proposé au lieu de 30A demandé-Courant max de charge MPPT 50A proposé au lieu de 60A demandé. -Courant max de sortie DC (charge DC) 50A proposé au lieu de 30A demandé **Caractéristiques des éléments de protection :** DPN DC entrée des panneaux, DPN AC entrée réseaux, DPN AC sortie verse les charges, Sectionneur DC non conformes aux caractéristiques **Non conforme**
EGF 8H34	114 292 322	134 864 939	-	-	**Item4, 5, 6, 7 :** Efficacité MPPT et de l'appareil non proposée **Caractéristiques des éléments de protection**: Sectionneur DC non conforme aux caractéristiques **Non conforme**
PPS SARL 8H 35	139 279 750	146 128 605	-	-	**Item1, 2:** Flux lumineux non conforme **Item4 :** -Régulateur de charge MPPT 60A proposé au lieu de 24A à 36A. -Efficacité MPPT et de l'appareil non proposée **Item5 :** Régulateur de charge MPPT 60A proposé au lieu de 20A à 30A demandé. -Courant max de charge batterie 20A proposé au lieu de 30A demandé -Courant max de charge MPPT 30A proposé au lieu de 60A demandé. -Courant max de sortie DC (charge DC) 50A proposé au lieu de 30A demandé -Efficacité MPPT et de l'appareil non proposée **Item6 :** Efficacité MPPT et de l'appareil non proposée **Item7 :** Régulateur de charge MPPT 40A proposé au lieu de 20A à 30A demandé. -Efficacité MPPT et de l'appareil non proposée **Item 10, 12 :** Item non renseigné **Caractéristiques des éléments de protection** : DPN DC entrée des panneaux, DPN AC entrée réseaux, DPN AC sortie verse les charges, Sectionneur DC non conformes aux caractéristiques Nombre de projets de nature et de complexité similaires exécutés dans les : cinq_05_ dernières années : 2ème marché non fournie Service après-vente : Fournie non signé **Non conforme**
Groupement ENF/Solar Concept 8h55	164 215 000	193 773 700	-	-	**Item 1 :** Flux lumineux non conforme **Item 3 :** Puissance non conforme **Item 4, 6, 5 ,7 :** Efficacité MPPT et de l'appareil non proposée **Non conforme**
Attributaire	**Infructueux pour absence d'offres conformes**				

MANIFESTATION D'INTERET N°2017-0082/MS/SG/DMP /PADS DU 18/09/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LES PERSPECTIVES DE CREATION D'EMPLOI DE L'ECONOMIE AU BURKINA FASO.

Publication : Revue N°2149 du 27 octobre 2017. **Nombre de plis reçus :** 07. **Date d'ouverture des plis :** 11/10/2017.
Date de délibération : mercredi 09/11/2017. **Financement :** Crédit : 5628-BF et D052-BF-ID N0, : P150080.
Mode de sélection : Sélection basée sur la qualification du consultant (QC).
Référence de la lettre d'invitation de la CAM pour la délibération : lettre N°3828/MS/SG/DMP/SSE-MP du 06/11/2017

N°	Bureaux	Accord de Groupement	Lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Ministre de la santé	Présentation du cabinet/groupement *de* cabinet	Nombre de références similaires justifiées	Classement	Observations
1	**Groupement CERYA SARL-SATA DEV SARL**	**FC**	**FC**	**FC**	01	**3ème ex**	qualifié
2	**MULTI CONSULT SARL**	**SO**	**FC**	**FC**	01	**3ème**	qualifié
3	**BECRD**	**SO**	**FC**	**FC**	00	**-**	
4	**ICI**	**SO**	**FC**	**FC**	05	**2ème**	qualifié
5	**CIDEEC**	**SO**	**FC**	**FC**	00	**-**	
6	**CAD-Afrique**	**SO**	**FC**	**FC**	00	**-**	
7	**C E D**	**SO**	**FC**	**FC**	06	**1er**	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure.
Conclusion			**Le bureau d'étude C E D classé 1er sur la liste a été retenu pour la suite de la procédure.**				

Résultats provisoires

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES				
Appel d'offres pour les travaux d'aménagement de 50 km de pistes rurales dans le cadre des travaux de construction et de bitumage de route nationale n°21 (RN21) Didyr-Toma-Tougan. Financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)-100% des montant HT-HD Etat Burkinabè-100% des taxes et droit exigible. Date d'ouverture : 12/07/2017. Nombre de plis ouverts : douze (12)				
Soumissionnaires	**Montant lu en FCFA HT-HD**	**Correction opérée en plus ou moins-value**	**Montant corrigé en FCFA HT-HD**	**Observations**
COSITRAP/ EGBTP	890 774 000	néant	890 774 000	NON CONFORME personnel : Diplôme du conducteur des travaux non authentique matériel : même numéro de certificat d'immatriculation (T 063686) pour un Bulldozer D8H, une chargeuse et une niveleuse ; carte grise 11JL 2812 pas au nom de l'entreprise COSITRAP et sans une mise à disposition ; Bull (8M 7884 RN), chargeuse (8M7847 RN-8M 7787 RN), niveleuse (8TT3879RN-8 TT7484RN-8N8474 RN), compacteur (8M7324 RN) pas au nom de l'associé Oumarou Mainassara et sans une mise à disposition
EKS/ MONDIAL TRANSCO	973 625 750	néant	973 625 750	NON CONFORME Personnel : Diplôme du Directeur des Travaux non fourni 1 projet sur 2 justifié pour le Conducteur des Travaux, le 2ème chef de chantier, le 3eme chef de chantier et le topographe
ESDP SA/ETC	1 023 397 500	+5 655 000	1 029 052 500	CONFORME et ATTRIBUTTAIRE
GJF SARL/SEGNABTP	1 045 689 500	néant	1 045 689 500	NON CONFORME matériel : Facture pour le matériel topographique et géotechnique non fournie
AVENIR	1 066 451 000	-330 000	1 066 121 000	CONFORME
TSR-GTI	1 091 151 250	néant	1 091 151 250	CONFORME
GECAUMINE	1 160 816 750	Rabais de 5%	1 102 775 913	Non conforme : Délai de validité de l'offre de 120 jours au lieu de 180 jours
CTAB-B / CTAB-CI	1 196 980 500	- 120 000 000	1 076 980 500	NON CONFORME Matériel : Carte grise des compacteurs vibrants non fournie chiffre d'affaire et du bilan financier de CTAB-CI non fourni
ESSAF	1 165 523 900	- 495 000	1 165 028 900	NON CONFORME Validité de la ligne de crédit 12/02/2017 Personnel : Attestation de travail preuve de la qualification du personnel non fournie
GERBATP/ GTB	1 355 405 000	-8 890 000	1 346 515 000	NON CONFORME Matériel : 02 camions citernes au lieu de 03 Un marché similaire fourni
SOGESB SARL/EGCBGC/ EEPC	1 891 121 250	néant	1 891 121 250	NON CONFORME Personnel : Niveau de qualification inférieur pour le conducteur des travaux Aucun projet similaire pour le 1er chef de chantier Un projet similaire au lieu de deux pour le topographe Niveau de qualification inférieur pour le conducteur des travaux Aucun projet similaire pour le 1er chef de chantier Un projet similaire au lieu de deux pour le topographe Matériel : 02 chargeurs fournis sur 3 demandés 2 compacteurs fournis sur 3 demandés 16 camions bennes fournis sur les 18 demandés 04 bétonnières sur 06 04 vibreurs sur 06 Facture du matériel informatique non fournie chiffre d'affaire : Chiffre d'affaire de SOGESB ne couvre pas 30% du chiffre d'affaire ainsi que celui de EGCBGC
SOGETP/ EGC TOGO	2 532 077 624	-291 425 824	2 240 651 800	NON CONFORME Un projet similaire Chiffre d'affaire et Capacité financière non fourni Personnel : Aucun projet similaire pour le conducteur des travaux Un projet sur deux justifié pour les trois chefs de chantier matériel: a fourni des factures en lieu et place des cartes grises demandés dans le DAO 10 camions bennes au lieu de 18
Attributaire: GROUPEMENT ESDP SA / ETC pour un montant **hors HTHD** de **un milliard vingt-neuf millions cinquante-deux mille cinq cent (1 029 052 500) Francs CFA**, soit **un milliard deux cent quatorze millions deux cent quatre-vingt -un mille neuf cent cinquante (1 214 281 950) Francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **huit (08) mois**.				

MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

DEMANDE DE PROPOSITIONS N°2017-003/MRAH/SG/DMP DU 08 SEPTEMBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2017 ET 2018 AU PROFIT DU PROGRAMME NATIONAL DE BIODIGESTEURS (PNB-BF) DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES (MRAH).

Date d'ouverture des propositions techniques : 18 octobre 2017. **Nombre de plis reçus :** huit (08). **Financement** : HIVOS

Références de la publication des résultats de l'avis de manifestation d'intérêt : QMP n°1859 du 17 août 2017

Cabinets	Critères de notation de la proposition technique							Note Totale/ 100	Rang	observations
	expériences pertinentes du consultant : (10 points)	**conformité du plan de travail et de la méthodologie proposés aux termes de référence : (25 points)**			**qualification et compétence du personnel clé : (60 points)**		**qualité de la proposition : (05 points)**			
		approche technique et méthodologie (10 pts)	Plan de travail (10 pts)	Organi-sation (05 pts)	Le Chef de mission (30 pts)	02 auditeurs assistants (30 pts)				
SECCAPI AUDIT ET CONSEIL	10	10	10	05	21	30	03	**89**	5e	Retenu pour l'ouverture de la proposition financière car note tehniqué
FIDEREC INTERNATIONALE SARL	10	10	10	05	30	30	03	**98**	1er	Retenu pour l'ouverture de la proposition financière
CDEC INTERNATIONAL	-	-	-	-	-	-	-	-	Non classé	**Non conforme car l'acte d'engagement de la proposition technique adressé à DMP et non à l'autorité contractante**
WORLDAUDIT CORPORATE S.A	10	10	10	05	19,5	26	04	**84,5**	7e	Retenu pour l'ouverture de la proposition financière
PANAUDIT BURKINA	10	10	10	05	24	30	03	**92**	3e	retenu pour l'ouverture de la proposition financière
CGIC AFRIQUE	10	10	10	05	30	30	03	**98**	1er ex	Retenu pour l'ouverture de la proposition financière
Cabinet ACS	00	10	10	05	30	30	04	**89**	5e ex	Retenu pour l'ouverture de la proposition financière
Groupement SEC DIARRA BURKINA & SEC DIARRA MALI	10	10	10	05	24	28	04	**91**	4e	Retenu pour l'ouverture de la proposition financière
CONSULTANTS RETENUS	**SECCAPI AUDIT ET CONSEIL ; FIDEREC INTERNATIONALE SARL ; WORLDAUDIT CORPORATE S.A ; PANAUDIT BURKINA ; CGIC AFRIQUE ; Cabinet ACS ; Groupement SEC DIARRA BURKINA & SEC DIARRA MALI.**									

NB : la note technique minimale requise pour l'ouverture de la proposition financière est de 75 /100

SOCIETE NATIONALE BURKINABE DES HYDROCARBURES

Appel d'offre n02017-006/MCIA/SONABHY pour t'acquisition de pièces de rechange gaz au profit de la SONABHY à Bingo,
Publication: revue des marchés publics n02153 du mardi 03/10/2017 date de dépouillement: 02/11/2017

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA HT	MONTANT LU EN FCFA TTC	MONTANT CORRIGE EN FCFA HT	MONTANT CORRIGE EN FCFA TTC	ECARTS	OBSERVATIONS
LOT UNIQUE						
BELKOM INDUSTRIE	341 549 062	403 027 893	341 549 062	403 027 893	0	Conforme
GENERAL MAINTENANCE SERVICE (G.M.S) Sarl	205 632 795	242 646 698	205 632 795	242 646 698	0	Conforme
EERI-BF	215 282 630	254 033 503	215 282 630	254 033 503	0	non conforme pour n'avoir pas proposé de spécifications techniques sur les Item 111-112-113-114 et 115 du DAO.
ATTRIBUTAIRE	GENERAL MAINTENANCE SERVICE (G.M.S) Sarl pour un montant de deux cent quarante-deux millions six cent qU3-5iX mille six cent quatre-vingt-dix-huit (242 646 698) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.					

RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

DEMANDE DE PRIX N° 2017-06/RBHM/PSUR/COM-TGN/SG POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE TOUGAN. **Date de dépouillement :** 17 novembre 2017. **Financement :** Budget communal, GESTION 2018. **Date de Publication : REVUE** DES MARCHES PUBLICS N°2179 du 08/11/2017

Soumissionnaires	Montant lu Francs CFA HTVA	Montant Corrigé HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé Francs CFA TTC	OBSERVATIONS
CFAO MOTORS BURKINA	24 152 542	24 152 542	28 500 000	28 500 000	Conforme
WATAM SA	15 500 000	15 500 000	18 290 000	18 290 000	Non Conforme : offre anormalement basse car non comprise entre 23 408 267 et 31 674 065 conforment à l'article 108 du décret 2017-49/PRES/PM/MINEFID portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services publics du 01/02/2017 (voir données particulières de la demande de prix)
DIAFA AUTOMOBILE	18 330 508	18 330 508	21 630 000	21 630 000	Non Conforme : offre anormalement basse car non comprise entre 23 408 267 et 31 674 065 conforment à l'article 108 du décret 2017-49/PRES/PM/MINEFID portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services publics du 01/02/2017 (voir données particulières de la demande de prix)
Attributaire	**CFAO MOTORS BURKINA** pour un montant Vingt huit millions cinq cent mille (28 500 000) Francs CFA TTC. Délai de livraison : 30 jours				

REGION DU CENTRE

Dossier d'Appel d'Offres National accéléré n°2017-03/CO/M/AMGT/SPAQPO du 02 novembre 2017 relatif aux travaux complémentaires de l'aménagement du marigot du Mogho Naaba et son affluent Gounghin Sud
FINANCEMENT : Don FAD N°2100155025919 (91,18%) Burkina Faso (8,82%). Nom du marché : Travaux complémentaires de l'aménagement du marigot du Mogho Naaba et son affluent de Gounghin Sud. Numéro d'identification : SAP N°P-P-BF-EB0-001. Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics n°2177 du 06 novembre 2017
Nom du projet : Premier Sous-Projet d'Assainissement des Quartiers Périphériques de Ouagadougou (SPAQPO)
Financement: Don FAD N° 2100155025919 (91,14%) ; Gouvernement du Burkina Faso (8,86%)
Nom du marché : Travaux complémentaires de l'aménagement du marigot du Mogho Naaba et son affluent Gounghin Sud
Numéro d'identification : SAP N° P-BF-EB0-001 - Date de soumission : 20 novembre 2017
AGENCE D'EXECUTION : Mairie de Ouagadougou
01 BP 85 Ouagadougou 01 –
Tél. : (00226) 25 30 68 17/18 / 25 31 60 10
Fax:(00226) 25 30 17 77
Email : depi.cegepco.ouaga@gmail.com

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montant lu publiquement En F.CFA HT-HD	Montant corrigé En F.CFA HT-HD	Rang	Observations
01	COGEB International SA	Conforme	1 778 466 964	1 778 466 964	1er	Reliquat de 2% par rapport à la prévision (1 805 553 000 FCFA)
02	CGE	Substantiellement conforme pour avoir présenté une méthodologie ne prenant pas en compte la majeure partie des travaux (revêtement du canal, réalisation des dalots, la garantie décennal). Risque de retard dans l'exécution.	2 580 177 516	2 580 177 516 après rabais	3ème	Dépassement de 43% par rapport à la prévision (1 805 553 000 FCFA)
03	TSR/GTI International	Substantiellement conforme car la méthodologie décrite ne correspond pas aux caractéristiques et prescriptions techniques des ouvrages du présent dossier. Risque de retard dans l'exécution.	1 832 904 100	1 832 904 100	2ième	Dépassement de 2% par rapport à la prévision (1 805 553 000 FCFA)
04	SOGEA SATOM	Conforme	2 937 377 841	2 937 377 841	4ème	Dépassement de 63% par rapport à la prévision (1 805 553 000 FCFA)
05	SOCIETE FADOUL TECHNIBOIS	Offre non qualifiée pour l'évaluation détaillée pour absence de ligne de crédit et de caution de soumission				
Attributaire		COGEB International SA pour un montant corrigé de un milliard sept cent soixante-dix-huit millions quatre cent soixante-six mille neuf cent soixante-quatre (1 778 466 964) F CFA HT-HD soit deux milliards deux cent soixante-dix millions sept cent cinquante-neuf mille cinq cent vingt-cinq (2 270 759 525) FCFA toutes taxes comprises avec un délai d'exécution de trois (03) mois.				

REGION DU CENTRE

APPEL D'OFFRES ACCELERE N°2017-10/CO/M/SG/DMP : Travaux d'entretien des routes en terre dans la commune de Ouagadougou
Financement : Budget communal, gestion 2017. Publication : Quotidien des Marchés Publics N°2133 du mardi 05/09/2017.
Date de délibération : 30 Novembre 2017

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montant lu publiquement (F CFA TTC)	Montant corrigé (F CFA TTC)	Observations	Rang
01	**Groupement TALENTYS International/INTERFACE**	**Non conforme** : **- absence d'accord de groupement** **- discordance entre bordereau des prix unitaires et devis estimatif** **- marchés non similaires** **-variation -558,30%**	Mini : 79 178 000 Maxi : 105 315 000	**Mini : 521 235 500** **Maxi : 694 725 000**	**Non conforme** : **- absence d'accord de groupement** **- discordance entre bordereau des prix unitaires et devis estimatif** **- marchés non similaires** **-variation -558,30%**	-
02	**EBTM SARL**	**Non conforme** : **- lettre d'engagement sans destinataire ;**	Mini : 92 526 750 Maxi : 123 074 000	Mini : 92 526 750 Maxi : 123 074 000	**Non conforme** : **- lettre d'engagement sans destinataire ;**	-
03	**ESBF**	**Non conforme** : **Absence de références similaires pour l'entreprise car une entreprise naissante et insuffisance de références similaires pour le personnel clé proposé**	Mini : 83 172 300 Maxi : 110 654 500	Mini : 83 172 300 Maxi : 110 654 500	**Non conforme** : **absence de références similaires pour l'entreprise car une entreprise naissante et insuffisance de références similaires pour le personnel clé proposé**	-
04	**ETC**	**Non conforme :** **- Lettre d'engagement sans destinataire** **- planning d'exécution hors délai**	Mini : 108 943 500 Maxi : 144 255 000	Mini : 108 943 500 Maxi : 144 255 000	**Non conforme :** **- Lettre d'engagement sans destinataire** **- planning d'exécution hors délai**	-
Attributaire	Infructueux pour absence d'offres conformes					

APPEL D'OFFRES ACCELERE N°2017-14/M/CO/SG/DMP : Travaux d'extension à R+2 du bâtiment de la Direction Générale des Services Techniques Municipaux de la Commune de Ouagadougou. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, GESTION 2017
PUBLICATION : Quotidien des Marchés Publics N°2160 du jeudi 12 octobre 2017. DATE DE DELIBERARTION : 30 Novembre 2017

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montant lu publiquement (F CFA TTC)	Montant corrigé (F CFA TTC)	Rang	Observations
01	**GROUPEMENT VITRAFA/ESDP SA**	Conforme	643 045 839	**643 045 839**	1er	**Conforme :** Offre technique :RAS Offre financière :RAS
02	**GROUPEMENT PRESTIGE MULTI SERVICES/FASO CONSTRUCTION & SERVICES**	-Agrément technique expiré depuis le mois d'Aout 2017 de l'entreprise FCS : un accusé de réception (à la date du 28/08/2017) de la demande de renouvellement de l'agrément technique B4 est joint au lieu d'un certificat administratif d'autorisation - Copies des visites techniques (CCVA) des deux camions et du véhicule de liaison non légalisées (conformément à l'article A.35 des DPAO) - Insuffisance du chiffre d'affaire (1 100 000 000 exigé et 999 006 045 fourni)	525 968 197	**528 147 031**	-	**Non conforme** *Offre technique :* agrément technique expiré depuis le mois d'Aout 2017 de l'entreprise FCS : un accusé de réception (à la date du 28/08/2017) de la demande de renouvellement de l'agrément technique B4 est joint au lieu d'un certificat administratif d'autorisation - Copies des visites techniques (CCVA) des deux camions et du véhicule de liaison non légalisées (conformément à l'article A.35 des DPAO) - Insuffisance du chiffre d'affaire (1 100 000 000 exigé et 999 006 045 fourni) *Offre financière :* -Erreur de calcul a litem 2.16 (A- réhabilitation RDC) -Erreur de report de quantité à l'item 1.9 (B- R+1) ; 1.8 et 2.5 (C- R+2) *Taux de variation : 0,14%*
03	**GROUEPEMENT B.G.R SA/ECGT**	-CNIB du conducteur des travaux (Ingénieur GC) expiré depuis le 03/09/2017 et portant une légalisation du 16/11/2017 -Attestation non valide du technicien supérieur en électricité (attestation provisoire signée le 19/03/2012 pour une validité de 06 mois)	587 713 498	**622 033 049**	-	**Non conforme** *Offre technique :* -CNIB du conducteur des travaux (Ingénieur GC) expiré depuis le 03/09/2017 et portant une légalisation du 16/11/2017 -Attestation non valide du technicien supérieur en électricité (attestation provisoire signée le 19/03/2012 pour une validité de 06 mois). *Offre financière:* -Erreur de calcul aux items 0.5 (A- réhabilitation RDC) ; 5.5 (B- R+1) ; 6.5 (C- R+2) -Erreur de sommation au total RDC -Erreur de report de quantité à l'item 2.5 *Taux de variation : 5,841%*
Attributaire	**GROUPEMENT VITRAFA/ESDP SA pour un montant de six cent quarante-trois millions quarante-cinq mille huit cent trente-neuf (643 045 839) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de 150 jours**					

REGION CENTRE NORD

Manifestation d'intérêt N°2017-002/RCNR/PNMT/CYLG du 20/09/2017, pour le recrutement de consultants individuels pour le suivi-contrôle des travaux d'aménagements et d'assainissement sur le site du marché ; des travaux de de construction 03 salles de classe +01 bureau + 01 magasin à siguinvoussé + 04 salles de classe + 01 bloc de 02 latrines au CEG de Taparko ; des travaux de construction du mur de la résidence du Préfet ; des travaux de réalisation d'un parc de vaccination ; *étude technique de réalisation du projet et élaboration de la demande de fréquence de la Radio communale* . **FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS. PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 2167 DU LUNDI 23 OCTOBRE 2017. DATE DE DEPOUILLEMENT : 07 NOVEMBRE 2017. BUDGET COMMUNAL, GESTION 2017. CONVOCATION DE LA CCAM : 02 OCTOBRE 2017. NOMBRE DE PLIS : 12. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, GESTION 2017**

LOT1

Soumissionnaires	Nombre de projets similaires conformes	NOMBRE TOTAL DE POINT	Rang	Montant lu CFA HTVA	Montant corrigé CFA HTVA	Observations
ZARE Ismaël	-	-	-	1 600 000	1 600 000	**Non conforme** : le consultant a présenté plus de deux offres contrairement à l'avis de la manifestation d'intérêt qui recommande « qu'aucun soumissionnaire ne peut soumissionner pour plus de deux lots ».
KOSPORE Amza	-	-	-	1 650 000	1 650 000	**Non conforme** : le consultant a présenté plus de deux offres contrairement à l'avis de la manifestation d'intérêt qui recommande « qu'aucun soumissionnaire ne peut soumissionner pour plus de deux lots ».
OUOBA Youmandia Raymond	-	-	-	1 700 000	1 700 000	**Non conforme** : le consultant a présenté plus de deux offres contrairement à l'avis de la manifestation d'intérêt qui recommande « qu'aucun soumissionnaire ne peut soumissionner pour plus de deux lots ».
GAMPINI Eric Stéphane	09	53,9	2ème	3 825 000	3 825 000	**Conforme**
OUEDRAOGO Ousmane	115	100	1er	5 100 000	5 100 000	**Conforme**
Attributaire		***Consultant individuel OUEDRAOGO Ousmane pour un montant de cinq millions cent mille (5 100 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre (04) mois***				

LOT2

Soumissionnaires	Nombre de projets similaires conformes	NOMBRE TOTAL DE POINT	Rang	Montant lu CFA HTVA	Montant corrigé CFA HTVA	Observations
ZARE Ismaël	-	-	-	2 600 000	2 600 000	**Non conforme** : le consultant a présenté plus de deux offres contrairement à l'avis de la manifestation d'intérêt qui recommande « qu'aucun soumissionnaire ne peut soumissionner pour plus de deux lots ».
KOSPORE Amza	-	-	-	2 600 000	2 600 000	**Non conforme** : le consultant a présenté plus de deux offres contrairement à l'avis de la manifestation d'intérêt qui recommande « qu'aucun soumissionnaire ne peut soumissionner pour plus de deux lots ».
OUOBA Youmandia Raymond	-	-	-	2 550 000	2 550 000	**Non conforme** : le consultant a présenté plus de deux offres contrairement à l'avis de la manifestation d'intérêt qui recommande « qu'aucun soumissionnaire ne peut soumissionner pour plus de deux lots ».
GAMPINI Eric Stéphane	09	53,91	4ème	1 965 000	1 965 000	Conforme
OUEDRAOGO Ousmane	115	100	1er	5 100 000	5 100 000	Conforme
TCHROU Abdoulaye Aminou	15	56,52	3ème	1 810 000	1 810 000	Conforme
BONKOUNGOU Didace	04	51,73	5ème	499 000	499 000	Conforme
COMPAORE Pascal	13	56,65		3 300 000	3 300 000	Non conforme : montant hors enveloppe
TAONDEYANDE W François	60	76,08	2ème	2 450 000	2 450 000	Conforme
TONDE Stanislas Gildas	1	30	6ème	727 050	727 050	Conforme
Attributaire		***Consultant individuel OUEDRAOGO Ousmane pour un montant de deux millions quatre cent cinquante mille (2 450 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre (04) mois***				

LOT3

Soumissionnaires	NOMBRE de projets similaires conformes	NOMBRE TOTAL DE POINT	RANG	Montant lu CFA HTVA	Montant corrigé CFA HTVA	Observations
ZARE Ismaël	-	-	-	800 000	800 000	**Non conforme** : le consultant a présenté plus de deux offres contrairement à l'avis de la manifestation d'intérêt qui recommande « qu'aucun soumissionnaire ne peut soumissionner pour plus de deux lots ».

KOSPORE Amza	-	-	-	1 400 000	1 400 000	**Non conforme** : le consultant a présenté plus de deux offres contrairement à l'avis de la manifestation d'intérêt qui recommande « qu'aucun soumissionnaire ne peut soumissionner pour plus de deux lots ».
OUOBA Youmandia Raymond	-	-	-	1 500 000	1 500 000	**Non conforme** : le consultant a présenté plus de deux offres contrairement à l'avis de la manifestation d'intérêt qui recommande « qu'aucun soumissionnaire ne peut soumissionner pour plus de deux lots ».
SIMPORE Mamadou Lamine	08	76,66		3 300 000	3 300 000	Non conforme : montant hors enveloppe
TCHROU Abdoulaye Aminou	15	100		1 610 000	1 610 000	Non conforme : montant hors enveloppe
COMPAORE Pascal	13	93,33	1er	760 000	760 000	**conforme**
Attributaire	***Consultant individuel* COMPAORE Pascal pour un montant de sept cent soixante mille (760 000) F CFA HTVA pour un délai d'exécution de deux (02) mois**					
LOT4						
Soumissionnaires	**Nombre de projets similaires conformes**	**NOMBRE TOTAL DE POINT**	**Rang**	**Montant lu CFA HTVA**	**Montant corrigé CFA HTVA**	**Observations**
KOSPORE Amza	-	-	-	850 000	850 000	**Non conforme** : le consultant a présenté plus de deux offres contrairement à l'avis de la manifestation d'intérêt qui recommande « qu'aucun soumissionnaire ne peut soumissionner pour plus de deux lots ».
SIMPORE Mamadou Lamine	08	56,66	-	2 000 000	2 000 000	Non conforme : montant hors enveloppe
BONKOUNGOU Didace	04	53,33	2ème	249 000	249 000	Conforme
TAONDEYANDE W François	50	100	1er	350 000	350 000	Conforme
Attributaire	***Consultant individuel* TAONDEYANDE W François pour un montant de trois cent cinquante mille (350 000) F CFA HTVA pour un délai d'exécution de deux (02) mois**					
LOT5						
Soumissionnaires	**Nombre de projets similaires conformes**	**NOMBRE TOTAL DE POINT**	**Rang**	**Montant lu CFA HTVA**	**Montant corrigé CFA HTVA**	**Observations**
COULIBALY Servaire	02		1er	2 229 990	2 229 990	**Conforme**
Attributaire	***Consultant individuel COULIBALY Servaire pour un montant de deux millions deux cent vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (2 229 990) F CFA HTVA pour un délai d'exécution de deux (02) mois***					

Demande de prix N°2017- 010 /RCNR/PNMT/CYLG pour les travaux de construction du mur de clôture de la résidence du Préfet (lot 1)et un incinérateur au poste vétérinaire (lot 2) *au profit de la commune de Yalgo.* Date de Publication : RMP N°2164 du mercredi 18 octobre et 2017. Date de dépouillement : 30 octobre 2017. FINANCEMENT: budget communal / gestion 2017. Convocation de la CCAM : 24 octobre 2017. Nombre de plis : 01

soumissionnaires	**Lots**	**Montant HTVA F CFA *LU***	**Montant HTVA F CFA *CORRIGE***	**Montant TTC F CFA *LU***	**Montant TTC F CFA *CORRIGE***	***Observations***
BISE	Lot1	4 995 320	4 995 320	-	-	**Conforme**
BISE	Lot2	1 998 950	1 998 950	-	-	**Conforme**
Attributaire	**Lot 1 : l'Entreprise BISE** pour un montant de quatre millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille trois cent vingt (**4 995 320**) francs CFA HTVA, pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jour. **Lot 2 : l'Entreprise BISE** pour un montant de un millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent cinquante (**1 998 950**) francs CFA HTVA, pour un délai d'exécution de trente (30) jours.					

DEMANDE DE PROPOSITION N°2017/001/RCNR/PNMT/CYLG du 28/09/2017**pour la sélection d'un bureau d'études pour le suivi contrôle des travaux de construction d'infrastructures diverses dans la commune de Yalgo.** Date de dépouillement : 09 octobre 2017. **Lot unique. Nombre de plis reçus : 01**

NOM DES BUREAUX D'ETUDES	**OFFRE TECHNIQUE**	**OFFRE FINANCIERE**		**OBSERVATIONS**
		Montant Lu en FCFA en HT	**Montant Corrigé en FCFA en HT**	
Groupement B2i/GRETECH	100 points	9 424 507	-	**Conforme**
Attributaire	**groupement B2i/GRETECH pour un montant de neuf millions quatre cent vingt-quatre mille cinq cent sept (9 424 507) FCFA HT**			

REGION DU CENTRE OUEST

Résultat définitif suivant décisions n°2017-0664/ARCOP/ORD du 18 octobre 2017 et n°2017-0751/ARCOP/ORD du 17 novembre 2017 suite au recours du soumissionnaire Groupement CGB/ECOT contre les résultats relatif au DAO n°2017- 05/CKDG/M/SG/DABF pour l'acquisition de vivres pour indigents et livraisons sur sites des cantines scolaires au profit des écoles primaires de la commune de Koudougou. Financement : Budget communal (Budget communal+ Transfert MENA), gestion 2017.
Revue des marchés publics Quotidien n°2115 du 10 août 2017. Nombre de pli reçu : Lot 1: six (06) - Lot 2 : neuf (09) .
Date de dépouillement: 24 août 2017. Date délibération : 14 septembre 2017

Soumissionnaires	Lot	Montant Lu HTVA	Montant Lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations
EZOF	1	2 878 500	-	2 878 500	-	**Non conforme** : -Copies des assurances des Camions n°11HN 3153 BF et n°11 KH 9871BF non légalisées
	2	237 708 500	245 363 828	237 708 500	245 363 828	**Non conforme** : -Copies des assurances des Camions n°11HN 3153 BF et n°11 KH 9871BF non légalisées
Groupement CGB/ECOT	1	2 702 465	-	2 702 465	-	**Conforme**
	2	226 817 902	235 182 542	226 817 902	235 182 542	**Conforme**
Groupement Sougr nooma/ACOR	2	231 879 400	-	239 544 520	-	**Non conforme** : - Convention de groupement non formalisée par une autorité habilitée - Pour l'huile **c**hoix non opéré au niveau des caractéristiques de la matière de base et de sa qualité -Erreur constatée : TVA de l'huile et du transport non pris en compte : 7 665 120 F soit une variation de 03,30% -Le marché ordre de commande N°24/00/01/01/00/2014/00011(lot 3) est sans PV de réception et l'attestation de bonne d'exécution n'est pas authentique car le montant de la livraison est en exprimé en minimum et en maximum. Le Marché°23AAC//00/01/02/00/2017/00010 et son PV de réception ont des objets différents
Tarino Shopping	2	254 894 200	260 829 376	253 059 000	258 663 840	**Conforme :** - différence entre le prix unitaire en chiffre et en lettre du bidon d'huile du cadre du bordereau des prix unitaires et celui du cadre des quantités et des prix lire : 12 000 F au lieu de 12 300F -différence entre le prix unitaire en chiffre et en lettre du transport du cadre du bordereau des prix unitaire et celui du cadre des quantités et des prix lire : 5 000 F au lieu de 7 000 F Soit une variation de 0,83%
Groupement NBPCO Sarl/SIF NEGOCE	1	3 591 000	-	3 591 000	-	**Non conforme**: -SIF NEGOCE en groupement avec un autre soumissionnaire pour ce même marché (Conflit d'intérêt) -Pour le riz impuretés organiques:=0, 5% au lieu : <0, 5% - Pour le haricot choix non opéré au niveau de la granulométrie - Les Marché n°SE/06/001/004/00/2016/00158 et Marché n°SE/00/001/004/00/2017/00022 ne sont pas de visé par l'autorité habilité (contrôle financier) -Absence de PV de réception
	2	237 740 484	246 224 662	237 740 484	246 224 662	**Non conforme :** -SIF NEGOCE en groupement avec un autre soumissionnaire pour ce même marché (Conflit d'intérêt) - Pour le riz le taux d'impuretés organiques n'est pas dans l'intervalle demandé (:=0, 5% proposé au lieu : <0, 5% demandé - Pour le haricot choix non opéré au niveau de la granulométrie - Les Marché n°SE/06/001/004/00/2016/00158 et Marché n°SE/00/001/004/00/2017/00022 ne sont pas de visé par l'autorité habilité (contrôle financier) -Absence de PV de réception
ONYX International	1	3 467 000	-	3 467 000	-	**Non conforme** : -Absence de l'attestation de situation fiscale, DRTSS et AJT - Pour le riz taux d'impureté organique non précisé -Taux des grains endommagés par des insectes non précisé:<2% -Pour le haricot : taux de teneur en eau non précisé: ≤ 12% -Taux de graines trouées par les bruches non précisé:≤10%--Taux de graines pourries non précisé :≤2% -Taux de matières étrangères organiques non précisé:≤ 1% --Taux de matières étrangères inertes (sable, cailloux, …) ; non précisé:≤ 1%- ---Absence de choix opéré au niveau de la granulométrie -Pour le bidon d'huile Taux de l'indice d'acide non précisé≤ 0,6 mg KOH/g d'huile -Longueur non précisé: 295 mm ± 2,5 mm- Largeur non précisé: 240 mm ± 2,5 mm -Hauteur bidon non précisé : 406 mm ± 3 mm -Tous les marchés similaires proposés ne sont pas visé par une autorité habilitée (contrôle financier) -Absence de PV de réception

	2	249 245 200	256 042 000	249 245 200	257 259 376	**Non conforme** : Absence de l'attestation de situation fiscale, DRTSS et AJT -Pour le riz le taux d'impuretés organiques n'est pas dans l'intervalle demandé (:=0, 5% proposé au lieu : <0, 5% demandé -Taux des grains endommagés par des insectes non précisé:<2% -Pour le haricot : taux de teneur en eau non précisé: ≤ 12% - Taux de graines trouées par les bruches non précisé:≤10% -Taux de graines pourries non précisé :≤2% -Taux de matières étrangères organiques non précisé:≤ 1% -- Taux de matières étrangères inertes (sable, cailloux, …):≤ 1%- Absence de choix opéré au niveau de la granulométrie -Pour le bidon d'huile Taux de l'indice d'acide non précisé≤ 0,6 mg KOH/g d'huile -Longueur non précisé: 295 mm ± 2,5 mm- Largeur non précisé: 240 mm ± 2,5 mm -Hauteur bidon non précisé : 406 mm ± 3 mm -Tous les marchés similaires proposés ne sont pas visé par une autorité habilitée (contrôle financier) -Absence de PV de réception
Eden Agro	2	237 455 000	244 251 800	235 095 000	244 003 200	**Non conforme** : -Absence de l'attestation de situation fiscale, DRTSS, CNSS et AJT - Marché n°003/16/JALDA/CP et Marché n°005/2016/SG/TV ne sont pas passés avec l'Etat ou ses démembrements -Absence de PV de réception
Groupement WATAM SA/SIF NEGOCE	1	2 726 500	-	2 726 500	-	**Non conforme** : SIF NEGOCE en groupement avec un autre soumissionnaire pour ce même marché (Conflit d'intérêt) Ordre de commande n°2015-0001/MESS/SG/DAF au lieu d'un marché et absence de PV de réception - Contrat N°SE/00/01/04/00/2013/00038 -Absence de visa par une autorité habilitée (contrôle financier) et du PV de réception
	2	216 313 000	222 557 560	216 313 000	223 673 488	**Non conforme** : - SIF NEGOCE en groupement avec un autre soumissionnaire pour ce même marché (Conflit d'intérêt) -Convention de groupement non formalisée par une autorité habilitée -Ordre de commande n°2015-0001/MESS/SG/DAF au lieu d'un marché et absence de PV de réception - Contrat N°SE/00/01/04/00/2013/00038 -Absence de visa par une autorité habilitée (contrôle financier) et du PV de réception
E G F Sarl	1	2 758 325	-	2 758 325	-	**Non conforme** : les copies des assurances de tous les camions ne sont pas légalisées
	2	240 538 540	249 300 868	240 538 540	249 300 868	**Non conforme** : les copies des assurances de tous les camions ne sont pas légalisées

Attributaire:

Lot 1 : **Groupement E G B/ECOT** pour un montant de deux millions sept cent deux mille quatre cent soixante-cinq (**2 702 465**) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de soixante (**60**) jours

Lot 2 : **Groupement E G B/ECOT** pour un montant de deux cent vingt-six millions huit cent dix-sept mille neuf cent deux (**226 817 902**) francs CFA HTVA et deux cent trente-cinq millions cent quatre-vingt-deux mille cinq cent quarante-deux (**235 182 542**) francs CFA TTC avec un délai de livraison de soixante (**60**) jours

DEMANDE DE PRIX N°2017-003 / RCOS/PBLK/CKKL du 16 juillet 2017 pour l'acquisition de fournitures scolaires au profit des écoliers des deux (02) CEB de Kokologho I et II. **Financement** : Budget communal, chapitre 60, article 605, gestion 2017 (Ressources transférées du MENA)
Publication de demande de prix : Revue des marchés publics N° 2178 du 07 novembre 2017.
Convocation de la CCAM N°2017-315/MATD /RCOS/PBLK/CKKL du 11 Novembre 2017.
Date d'ouverture des plis : 16 novembre 2017. **Nombre de plis reçus :** douze (12) plis. **Date de délibération :** 16 novembre 2017.

Soumissionnaires	Montant proposer HTVA	Montant corriger HTVA	Montant TTC lu	Montant TTC corrigé	Observations
SOLEICO SARL	19 980 000		23 576 400		**NON CONFORME :** 1-Devis estimatif et quantitatif non conforme car il n'a pas précisé les marques des articles comme demande dans le dossier de demande de prix, 2-Non concordance entre le pays d'origine du crayon de couleurs de 6 sur l'échantillon (PROC) tandis que sur le cadre du devis estimatif il est mentionné « Chine » comme pays d'origine. 3-Non concordance entre le pays d'origine du crayon de couleur de 12 sur l'échantillon (PROC) tandis que sur le cadre du devis estimatif il est mentionné « Chine » comme pays d'origine.

SOKOF SARL	20 109 500		-	-	**NON CONFORME :** 1-Non concordance entre le pays d'origine de la trousse mathématique sur l'échantillon (Chine) tandis que sur le bordereau des prix unitaires il est mentionné « FRANCE » comme pays d'origine. 2-Absence de la mention marge et interligne bien visible et différencié à l'item 05 proposé. 3-Modification des spécifications demandées des items 05 au point conditionnement : laisser à l'appréciation du fournisseur demandé au lieu de paquet de 25, et à l'item 09 zone d'écriture 17,2*24,3cm demandé au lieu de 17,2*24cm 4-Non concordance entre les marques du crayon de couleur de 12 sur l'échantillon (GB) tandis que sur le cadre du devis estimatif il est mentionné « Mémoris précious » comme marque. 5-Absence de marque du crayon de papier dans le cadre du devis estimatif alors qu'il existe une marque (Mémoris précious) sur l'échantillon ; 6-les marques de l'ardoise, taille crayon, double décimètre, équerre et protège cahier n'ont pas été renseignés dans le cadre du devis estimatif;
EFAF	19 745 000		-	-	**NON CONFORME** 1-Choix non opéré dans les spécifications techniques de tous les cahiers (192 pages, 96 pages, 48 pages, 32 pages dessin et 32 pages doubles lignes) notamment au niveau du format, grammage du couverture, zone d'écriture et le grammage du papier écriture ; 2-Choix non opéré dans les spécifications techniques de l'équerre (graduation) ; 3-Choix non opéré dans les spécifications techniques de l'ardoise notamment au niveau du format et de la zone d'écriture; 4-Choix non opéré dans les spécifications techniques de double décimètre notamment au niveau de la largeur; 5-Choix non opéré dans les spécifications techniques de protège notamment au niveau du format; 6-L'échantillon du crayon de papier est non conforme car la bout est non trempé tandis que dans le dossier de demande de prix il est demandé un crayon de papier bout trempé ; 7-Absence d'objet de la demande de prix dans la lettre d'engagement ; 8-Devis estimatif et quantitatif non conforme car il n'a pas précisé les marques des articles comme demande dans le dossier de demande de prix, 9-Non concordance entre le pays d'origine de la trousse mathématique sur l'échantillon (Chine) tandis que sur le bordereau des prix unitaires il est mentionné « FRANCE » comme pays d'origine.
ENIRAF SARL	19 066 000		20 342 020		**NON CONFORME** 1-Les marques de l'ardoise, l'équerre, double décimètre, taille crayon et protège cahier n'ont pas été renseigné dans la facture proforma; 2- L'objet sur le bordereau des prix unitaires (acquisition de fournitures scolaires) est non conforme à celui de la demande de prix (acquisition de fournitures scolaires au profit des écoliers des deux (02) CEB Kokologho I et II), 3-L'objet sur la facture proforma (acquisition de fournitures scolaires) est non conforme à celui de la demande de prix (acquisition de fournitures scolaires au profit des écoliers des deux (02) CEB Kokologho I et II), 4-Absence « cadre du devis estimatif » dans son offre financière ; 5-Absence de modèle et type de tous les articles proposés 6-Absence de message éducatif sur les cahiers de 192 pages, 96 pages, 48 pages.
ETS TOUT POUR BATIR	24 995 000		-	-	**NON CONFORME :** 1-Choix non opéré dans les spécifications techniques de tous les cahiers (192 pages, 96 pages, 48 pages, 32 pages dessin et 32 pages doubles lignes) notamment au niveau du format et de zone d'écriture ; 2-Choix non opéré dans les spécifications techniques de l'équerre (graduation) ; 3-Choix non opéré dans les spécifications techniques de l'ardoise notamment au niveau du format et de la zone d'écriture; 4-Choix non opéré dans les spécifications techniques de double décimètre notamment au niveau de la largeur; 5-Choix non opéré dans les spécifications techniques de protège cahier notamment au niveau du format; 6-Non concordance entre la marque de la trousse mathématique sur l'échantillon (ACADEMIE) tandis que sur le bordereau des prix unitaires il est mentionné « CLASSINN » comme Marque ; 7-Non concordance entre la marque du crayon de couleur de 12 sur l'échantillon (ACADEMIE) tandis que sur le bordereau des prix unitaires il est mentionné « ECOLIER » comme Marque ; 8-Non concordance entre la marque du crayon de couleur de 6 sur l'échantillon (ACADEMIE) tandis que sur le bordereau des prix unitaires il est mentionné « ECOLIER » comme Marque ; 9-Non concordance entre la marque du gomme sur l'échantillon (ERASER MAGIC) tandis que sur le bordereau des prix unitaires il est mentionné « TOP MINE » comme Marque.

TAKAZO	19 740 000		-	-	**NON CONFORME :** 1-Devis estimatif et quantitatif non conforme car il n'a pas précisé les marques des articles comme demande dans le dossier de demande de prix, 2-Choix non opéré dans les spécifications techniques de la gomme notamment au niveau de l'enveloppement; 3-Choix non opéré dans les spécifications techniques de l'ardoise notamment au niveau du format et de la zone d'écriture; 4-Choix non opéré dans les spécifications techniques de double décimètre notamment au niveau de la largeur; 5-Non concordance entre le pays d'origine du crayon de papier sur l'échantillon (FRANCE) tandis que sur le bordereau des prix unitaires il est mentionné « CHINE » comme pays d'origine ; 6-L'échantillon du crayon de papier est non conforme car la bout est non trempé tandis que dans le dossier de demande de prix il est demandé un crayon de papier bout trempé ;
E.O.G.S.F SARL	18 467 500		19 366 150		**NON CONFORME** 1-Choix non opéré dans les spécifications techniques de tous les cahiers (192 pages, 96 pages, 48 pages, 32 pages dessin et 32 pages doubles lignes) notamment au niveau du format et de zone d'écriture ; 2-L'échantillon du crayon de papier est non conforme car la bout est non trempé tandis que dans le dossier de demande de prix il est demandé un crayon de papier bout trempé ; 3-Choix non opéré dans les spécifications techniques de l'ardoise notamment au niveau du format; 4-Non concordance entre le pays d'origine de la trousse mathématique sur l'échantillon (CHINE) tandis que sur le bordereau des prix unitaires il est mentionné « PROC » comme pays d'origine ; 5-Non concordance entre le pays d'origine du crayon de couleur de 6 sur l'échantillon (PROC) tandis que sur le bordereau des prix unitaires il est mentionné « CHINE » comme pays d'origine ; 6-Non concordance entre le pays d'origine de la gomme sur l'échantillon (GERMANY) tandis que sur le bordereau des prix unitaires il est mentionné « RSA » comme pays d'origine ; 7-Absence d'objet de la demande de prix dans la lettre d'engagement.
I.T.C	19 517 500	22 217 500	19 841 050	22 541 050	**CONFORME :** **1-**Erreur de calcul sur le montant total HTVA (1) qui passe de 17 720 000FCFA à 20 420 000FCFA dans le cadre du devis estimatif 2-Une augmentation 14%, soit 3 155 800FCFA HTVA sur le montant initial (cahiers de 192pages passent de 27000 unités à 34000 unités, -cahiers de 96 pages passent de 30000unités à 33740unités)
E.I.B	18 550 000	18 550 000	-	-	**NON CONFORME :** 1-Choix non opéré dans les spécifications techniques de tous les cahiers (192 pages, 96 pages, 48 pages, 32 pages dessin et 32 pages doubles lignes) notamment au niveau du format, grammage du couverture, zone d'écriture et le grammage du papier écriture ; 2-Conditionnement de tous les articles non précisé à l'exception des stylos bleu, rouge et vert ; 3-Devis estimatif et quantitatif non conforme car il n'a pas renseigné les pays d'origine des articles comme demande dans le dossier de demande de prix, 4-Choix non opéré dans les spécifications techniques de l'équerre (graduation) ; 5-Choix non opéré dans les spécifications techniques de l'ardoise notamment au niveau du format et de la zone d'écriture; 6-Choix non opéré dans les spécifications techniques de double décimètre notamment au niveau de la largeur; 7-Choix non opéré dans les spécifications techniques de protège cahier notamment au niveau du format; 8-L'échantillon du crayon de papier est non conforme car la bout est non trempé tandis que dans le dossier de demande de prix il est demandé un crayon de papier bout trempé ; 9-Choix non opéré dans les spécifications techniques de la gomme notamment au niveau de l'enveloppement.
COMPLEXE COMMERCIAL DU FASO	26 335 000	26 335 000	27 340 300	27 340 300	**CONFORME ET CLASSEE 2ème**
GDST PLUS SARL	18 964 000	27 460 680	-	-	**NON CONFORME :** 1-L'échantillon de l'équerre est non conforme car la est visible de 1 à 7 le reste n'est pas visible ; 2-L'unité de crayon de couleur de 6 est non conforme car en paquet de 6 demandé alors unité proposé dans le cadre du devis estimatif ; 3-Non concordance du format du crayon de couleurs de 12 entre l'échantillon (grand format) et le cadre du devis estimatif (petit format). 4- Modification des spécifications demandées des items 05 au point

					conditionnement : laisser à l'appréciation du fournisseur demandé au lieu de paquet de 25, et à l'item 09 zone d'écriture 17,2*24,3cm demandé au lieu de 17,2*24cm 5-La caution n'est pas conforme car adressée à monsieur le président de la commune de kokolgho. 6- Absence de la mention marge et interligne bien visible et différencié à l'item 05 proposé. 7-correction sur l'item N°15 du cadre du devis estimatif dont le montant passe de 1000000fcfa à 166 680fcfa - correction sur l'item N°16 du cadre du devis estimatif dont le montant passe de 960 000fcfa à 324 000fcfa -correction sur l'item N°17 du cadre du devis estimatif dont le montant passe de 594 000fcfa à 10 560 000fcfa -Le montant total HTVA passe de 18 964 000fcfa à 27 460 680fcfa soit une variation de 44,8%
G. M SERVICE	19 865 500	25 496 150			**NON CONFORME :** 1-Non concordance entre le pays d'origine de la trousse mathématique sur l'échantillon (CHINE) tandis que sur le bordereau des prix unitaires il est mentionné « FRANCE » comme pays d'origine ; 2-Modification des spécifications demandées des items 05 au point conditionnement : laisser à l'appréciation du fournisseur demandé au lieu de paquet de 25, et à l'item 09 zone d'écriture 17,2*24,3cm demandé au lieu de 17,2*24cm 3-Non concordance entre la marque de crayon de couleur de 12 sur l'échantillon (laureat) tandis que sur le cadre du devis estimatif il est mentionné « Memoris précious » comme Marque ; 4-Les formats des crayons de couleurs de 6 et de 12 n'ont pas été précisé dans le cadre du devis estimatif ; 5-L'unité de crayon de couleur de 6 est non conforme car en paquet de 6 demandé alors unité proposé dans le cadre du devis estimatif ; 6-Non concordance entre la marque de crayon de couleur de 6 sur l'échantillon (COLOUR PENCILS) tandis que sur le cadre du devis estimatif il est mentionné « GB » comme Marque ; 7-Non concordance entre la marque de la gomme sur l'échantillon (ERASER) tandis que sur le cadre du devis estimatif il est mentionné « Lauréat » comme Marque ; 8- L'échantillon de l'équerre est non conforme car la base n'est pas gradué en cm comme demandé dans le dossier de demande de prix. 9-correction sur l'item N°15 du cadre du devis estimatif dont le montant passe de 1125000fcfa à 187515fcfa - correction sur l'item N°16 du cadre du devis estimatif dont le montant passe de 1120000fcfa à 560000fcfa -correction sur l'item N°17 du cadre du devis estimatif dont le montant passe de 648000fcfa à 7776000fcfa -Le montant total HTVA passe de 19 865 500fcfa à 25 496 150fcfa soit une variation de 28.34%

ATTRIBUTAIRE : I.T.C pour un montant de **vingt cinq millions trois cent soixante treize mille trois cent (25 373 300) FCFA HTVA** et de **Vingt cinq millions six cent quatre vingt seize mille huit cent cinquante (25 696 850) francs CFA TTC**; avec une augmentation de 14% sur les items cahiers de 192pages passent de 2 7000 unités à 3 4000 unités et les cahiers de 96 pages passent de 3 0000 unités à 3 3740 unités Délai de livraison de **trente (30) jours** et un délai d'engagement de **soixante (60) jours**.

Résultat définitif suite a la décision N°2017-761/ARCOP/ORD sur recours de l'entreprise OPTIMUM SARL contre les résultats provisoire de la DDP N°2017-006/RCOS/PBLK/CBNG/SG relatif la construction de deux (02) salles de classe à Bisraga
Financement : budget communal (subvention du FPDCT), exercice 2017. Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N° 2149 du mercredi 27 septembre 2017. Date de dépouillement : 06 octobre 2017. - Imputation : CHAP 23 ART 232 ; Financement : budget communal, FPDCT, gestion 2017. CONVOCATION DE LA CCAM : N°2017-019/MATD/RCOS/HCPBLK/CO-BNG du 25/09/2017

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Rang
	(en FCFA HTVA)	(en FCFA TTC)	(en FCFA HTVA)	(en FCFA TTC)		
GSC INTERNATIONAL	**10 880 610**	**12 839 120**	**10 880 610**	**12 839 120**	Conforme	**3ème**
Les constructeurs	**11 818 200**	-------	**11 818 200**	-------	Non Conforme : -La bétonnière affectée marque HISTER ne figure pas sur le reçu d'achat (KILOSTAR) -le compacteur affecté marque BOMAG ne figure pas sur le reçu d'achat (ROBIN)	-----
Entreprise Diendere	**13 309 090**	**------**	**13 309 090**	**------**	Conforme	4ème
OPTIMUM SARL	**9 322 034**	**11 000 000**	**9 322 034**	**11 000 000**	Conforme	1er
COGECOF	**9 564 782**	**11 286 443**	**9 564 782**	**11 286 443**	Conforme	2ème

Attributaire : OPTIMUM SARL **pour un montant de neuf millions trois cent vingt deux mille trente quatre (9 322 034) FCFA HTVA et onze millions (11 000 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**

Résultat définitif suite a la décision N°2017-762/ARCOP/ORD sur recours de l'entreprise OPTIMUM SARL contre les résultats provisoire de la DDP N°2017-005/RCOS/PBLK/CBNG/SG relatif la construction de quatre (04) salles de classe à SA lot N°4. Financement : budget communal (subvention du MENA), exercice 2017. Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N° 2149 du mercredi 27 septembre 2017. Date de dépouillement : 06 octobre 2017. Imputation : CHAP 23 ART 232 ; Financement : budget communal, ressources transférées/MENA gestion 2017. CONVOCATION DE LA CCAM : N°2017-019/MATD/RCOS/HCPBLK/CO-BNG du 25/09/2017

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Rang
	(en FCFA HTVA)	(en FCFA TTC)	(en FCFA HTVA)	(en FCFA TTC)		
GSC INTERNATIONAL	**21 839 200**	25 770 256	**21 839 200**	25 770 256	Conforme	4ème
ESAC SARL	**22 754 700**	26 850 546	**22 754 700**	26 850 546	Non CONFORME -lettre d'engagement non adressé -erreur sur la date de signature de la lettre d'engagement, le bordereau de prix unitaire et le devis estimatif (05/10/2017 au lieu de 05/09/2017 -**Conducteur de travaux** : CV non actualisé (cv, attestation de disponibilité établit le 05/09/2017 ; certificat de travail procuré par ESAC SARL daté du 22 juin 2017 -**Chef de chantier** : CV non actualisé (cv et attestation de disponibilité établit le 05/09/2017 -absence de compacteur	
OPTIMUM SARL	**18 644 068**	22 000 000	**18 644 068**	22 000 000	Conforme	**1er**
COGECOF	**21 526 297**	25 401 030	**21 526 297**	25 401 030	Conforme	**3ème**
ETS ZOUNDI ZAKARIA ET FRERES	**21 641 400**		**21 441 400**		Conforme	**2ème**
ECTA	**22 924 900**		**24 420 400**		Conforme -erreur de calcul : -(4.4 : prix unitaire du devis estimatif est 3500 et 8000 sur le bordereau des prix unitaire) -(3.9 : quantité 89,6 sur le dossier et 89 sur le devis estimatif))	**5ème**

Attributaire : OPTIMUM SARL **pour un montant de dix huit millions six cent quarante quatre mille soixante huit (18 644 068) francs CFA HTVA et un montant de vingt deux millions (22 000 000) avec un délai d'exécution de quatre vingt dix (90) jours.**

Demande de prix N° 2017-004 /RCOS/PBLK/COM-BINGO relatif à l'acquisition de fournitures scolaires au profit des écoliers de la CEB de Bingo. **Financement :** Budget Communal, gestion 2017, chapitre 60, article 605 (ressources transférées de l'Etat)
Publication de l'avis : Convocation de la CCAM : Convocation de la CCAM N°2017-132/MATD /RCOS/PBLK/COM-BNG du 10/11/ 2017.
Date d'ouverture des plis : vendredi 15 novembre 2017. **Nombre de plis reçus :** sept (07).
Date de délibération : vendredi 21 novembre 2017

Soumissionnaire	Offres techniques	Montant proposé	Montant corrigé	Rang	Observations
EOGSF SARL	Non Conforme	**10 007 835**	**10 525 097**	**-**	**Non Conforme** - format non précisé (longueur et largeur) Zone d'écriture : non précisé (cahier de 192 pages) - **:** format non précisé (longueur et largeur) **,** Zone d'écriture : non précisé (cahier de 96 pages) - format non précisé (longueur et largeur), Zone d'écriture : non précisé (cahier de 48 pages) - format non précisé (longueur et largeur) ; Zone d'écriture : non précisé (32 page double ligne) - format non précisé (longueur et largeur) (32 page dessin) - **absence de précision sur le bout du crayon (crayon de papier)** - Conforme absence de marque sur l'échantillon (taille crayon) - Absence de marque sur l'échantillon (ardoise) - absence de précision sur la largeur ; et Absence de marque sur l'échantillon (double décimètre) - absence précision sur la dimension de l'équerre et Absence de marque sur l'échantillon (équerre) - absence de précision sur le format et absence de marque sur l'échantillon (protège cahier)
SOKOF SARL	Conforme	**12 167 555**	**12 167 555**	2è	**conforme**
COGELIM	Non conforme	14 789 410	14 789 410	-	**Non conforme** - format non précisé (longueur et largeur), Zone d'écriture : non précisé ; Marque baleine sur l'échantillon au lieu de calligraphe comme indiqué (192 pages) - format non précisé (longueur et largeur) ; Zone d'écriture : non précisé ; Marque baleine sur l'échantillon au lieu de calligraphe comme indiqué (96 pages) - format non précisé (longueur et largeur), Zone d'écriture : non précisé, Marque classinn sur l'échantillon au lieu de calligraphe comme indiqué (48 pages) - format non précisé (longueur et largeur), Zone d'écriture : non précisé (32 page double ligne) - format non précisé (longueur et largeur (32 page dessin) - **absence de précision sur le bout du crayon (crayon de papier)** - Absence de précision de la gomme et conditionnement non déterminé - Absence de précision du taille crayon et conditionnement non déterminé - absence de précision sur le double décimètre et de conditionnement - absence précision sur la dimension de l'équerre et du conditionnement - absence de précision sur le format et de conditionnement (protège cahier)

GM Service	Non conforme	11 595 115	11 595 115		Non conforme : - format 16.6 (largeur) au lieu de 17 comme indiqué (192 pages) - zone d'écriture 12.8 au lieu de 13.5 comme indiqué(32 pages double ligne) - marque ERASER sur l'échantillon au lieu de lauréat comme (gomme)
GDST Plus SARL	Non conforme	10 882 053	10 882 053	1er	conforme
APS	Non conforme	11 490 455	11 490 455		Non conforme : - zone d'écriture 13.7 cm au lieu 13cm comme indiqué (192 pages) - largeur 16.6 au lieu de 17 comme indiqué ; la couleur de la ligne non précisée (32 pages double ligne) - absence de précision sur le conditionnement (ardoise)
EIB	Non conforme	12 916 125	12 916 125		**Non conforme :** - format non précisé (longueur et largeur), Zone d'écriture : non précisé ; conditionnement non précisé (192 pages) - format non précisé (longueur et largeur), Zone d'écriture : non précisé ; conditionnement non précisé (96 pages) - format non précisé (longueur et largeur), Zone d'écriture : non précisé ; conditionnement non précisé (48 pages) - format non précisé (longueur et largeur), Zone d'écriture : non précisé (32 pages double ligne) - format non précisé (longueur et largeur) (32 pages dessin) - absence de précision sur le bout du crayon - conditionnement non précisé (taille crayon) - Format et zone d'écriture non précisé, absence de précision de la matière, absence de précision sur le conditionnement (ardoise) - absence de précision sur la largeur ; et Absence de marque sur l'échantillon, - absence de précision sur le double décimètre (avec ou sans barrette), absence de précision sur le conditionnement (double décimètre) - absence précision sur la dimension de l'équerre et Absence de marque sur l'échantillon ; absence de précision sur le conditionnement (équerre) - absence de précision sur le format et absence de marque sur l'échantillon ; absence de précision sur le conditionnement (protège cahier)
ATTRIBUTAIRE	**GDST Plus SARL** pour un montant de : douze millions cinq cent quatorze mille cent cinquante trois (12 514 153) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de trente (**30**) jours et un délai d'engagement de soixante (**60**) jours après une augmentation de 15% , les cahiers de 192 pages et trousse de mathématiques qui étaient au nombre respectif de 20 000 et 2 100 deviennent respectivement 25 000 et 3 665.FCFA HTVA				

Demande de prix N°2017-06/RCOS/PBLK/CRMG/SG relative aux travaux de construction d'infrastructures scolaires et la Réhabilitation de trois (03) formations dans la commune de Ramongo. *Lot 3 : réhabilitation de trois formations sanitaires dans la commune de Ramongo*
Publication de l'avis : **Quotidien des Marchés Publics n°20178 du mardi 07 Novembre 2017**
Date d'ouverture des plis : **16 /11/ 2017**. Date de délibération : **16 /11/ 2017.** Nombre de soumissionnaires: **lot 3 : 04**

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SociétéTapsobaTiraogo SARL	2 764 500		–	–	- Agrément technique falsifié - Attestation de travail non Fourni - Hors enveloppe **Non conforme**
EGPZ SARL	1 173 9	1 385 202	-	-	- Procuration du signataire non fourni - Non précision du personnel pour chaque lot (se référer aux attestations de disponibilité). - Plan de charge fourni « NEANT » non authentique : l'entreprise a un chantier en construction à la direction provinciale des impôts de Koudougou. - Incohérence entre la date d'obtention du diplôme de ZOMA Delwendé Stéphane et son CV : CAP obtenu en 2005 et BEP en 2006 (hors il faut deux ans pour obtenir le BEP après le CAP) **Non Conforme**
AFRIC-TECH	1 013 390	1 195 800	-	_	**Conforme**
ATTRIBUTAIRE	AFRCI-TECH pour un montant de un million cent quatre vingt quinze mille huit cent FCFA (1 195 800) FCFA TTC				

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

http://www.dgmp.gov.bf

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES

DES MINISTERES ET INSTITUTIONS
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

* Marchés de Fournitures et Services courants P. 18 & 19
* Marchés de Travaux P. 20 & 21
* Marchés de Prestations Intellectuelles P. 22

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

Locationgérance du restaurant du dépôt de la SONABHY à PENI

Avis de demande de prix à ordre de commande
N°2017-032 /MCIA/SONABHY
Financement : FONDS PROPRES SONABHY, GESTION 2018

1 La Direction Générale de la Societé Nationale Burkinabé d'Hydrocarbures (SONABHY) lance une demande de prix à ordre de commande pour la location gérance du restaurant du dépôt de la SONABHY à PENI.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales ou agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.
Ce contrat est composé d'un lot unique.
Location gérance du restaurant du dépôt de la SONABHY à Peni

3 Le délai d'exécution du contrat ne devrait pas excéder : douze (12) mois.

4 Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés, tél. : (226) 25 43 00 01.

5 Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés, tél. : (226) 25 43 00 01. moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la caisse de la SONABHY.

6 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au sécretariat de la Direction Générale de la SONABHY 01 BP 4394 Ouagadougou 01 tél. : (226) 25 43 00 01, au plus tard le **vendredi 15 décembre 2017 à 9 heures TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7 Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur Général

Hilaire KABORE
Chevalier de l'ordre national

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

Recrutement d'une société de gardiennage au profit de la SONABHY à PENI

Avis de demande de prix à ordre de commande
n° 2017-033/MCIA/SONABHY
Financement : BUDGET SONABHY GESTION 2018

1 La Direction Générale de la Société Nationale Burkinabé d'Hydrocarbures (SONABHY) lance une demande de prix à ordre de commande pour le recrutement d'une société de gardiennage au profit de la SOANBHY à PENI.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions et services sont constitués d'un (01) lot unique : Recrutement d'une société de gardiennage au profit de la SOANBHY à PENI.

3 Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2018. Le délai d'exécution de chaque ordre de commande est d'un (01) mois.

4 Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la SONABHY sis au siège à Ouagadougou.

5 Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de la SONABBHY sis à Ouagadougou 01 BP 4394 Ouagadougou 01 moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30.000) francs CFA à la caisse de la SONABHY.

6 Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500.000) francs CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale de la SONABHY , avant le **vendredi 15 décembre 2017 à 9 heures TU** précises à l'adresse suivante :

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)
Direction Générale sise au quartier Pissy Route Nationale N°01
01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso
Téléphone : +(226) 25 43 00 01/ 25 43 00 34
Télécopie : +(226) 25 43 01 74
Courriel : sonabhy@sonabhy.bf

L'ouverture des plis sera faite ce jour immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7 Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur Général

Hilaire KABORE
Chevalier de l'ordre national

SONABEL

Réalisation de travaux de génie civil à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Nouna

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 076/2017
FINANCEMENT: Fonds Propres SONABEL

1 Le Directeur Général de la SONABEL lance un appel d'offres pour la réalisation de travaux de génie civil à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et à Nouna et allotis comme suit :

-Lot 1 : - La construction à Ouagadougou (Province du Kadiogo) d'un bâtiment à usage de bureaux de l'atelier d'essais et de tests du Département Contrôles Electriques et Télécommunications (DCET) et d'un local comptage ;

-Lot 2 : - La construction à Bobo-Dioulasso (Province du Houêt) de hangars à la devanture des guichets du Siège, de Saint Etienne et de Accart- Ville ;

- L'aménagement d'une villa en bureaux pour la Division Technique N°2 de la Direction Régionale de l'Ouest (DRO) à Bobo-Dioulasso (Province du Houêt);

Lot 3 : - La construction à Nouna (Province de la Kossi) de la clôture du terrain de la SONABEL, d'une guérite, d'un local comptage et de toilettes extérieures.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toute personne physique ou morale ou groupement desdites personnes disposant d'un agrément technique de type BI à B4 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

3 Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder 150 jours pour le Lot 1 et 90 jours pour chacun des-Lots 2 et 3.
4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au Département des Marchés de la SONABEL où il est mis en vente au prix forfaitaire et non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA par lot payable à la caisse siège de la SONABEL.

5 Les offres présentées en un original et quatre (4) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, accompagnées respectivement d'une garantie de soumission de 1 000 000 F CF A pour le lot I, 1 200 000 F CF A pour le lot 2 et 600 000 F CF A pour le 3, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés au plus tard le **05 janvier 2018 à 9 heures**. L'ouverture des plis aura lieu immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

6 Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de cent vingt (120) jours, à compter de la date de remise des Offres.

Le Directeur Général

Salle OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National

FASO KANU DEVELOPPEMENT

Travaux d'aménagement des voiries prioritaires de l'université de Ouaga II.

Rectificatif

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA CAUTION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2017-002-TVX/MOD/FKD/ OUAGA II/MESRSI

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2017, le Ministère de l'Enseignement Superieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a prévu les travaux d'aménagement des voiries prioritaires de l'université de Ouaga II.

FASO KANU DEVELOPPEMENT agissant en tant que Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) invite par le présent appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé pour les travaux d'aménagement des voiries prioritaires de l'université de Ouaga II.

Les travaux, objet de cet appel d'offres accéléré est constitué d'UN (01) lot unique : aménagement des voiries prioritaires de l'université de Ouaga II.

Le délai d'exécution pour chacun des travaux estimé à six (06) mois y compris la saison pluvieuse.

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations complémentaires dans les bureaux de FASO KANU DEVELOPPEMENT sise à l'immeuble Fanta TRAORE à Ouaga 2000, Avenue Mohammar Khadafi, 01 BP 5351 Ouagadougou 01 Tel: (226) 25 37 44 90/91.

Les dossiers d'appel d'offres, établis en langue française peuvent être examinés gratuitement à partir du lundi 27 novembre 2017 au Secrétariat de FASO KANU DEVELOPPEMENT 01 BP 5351 Ouagadougou 01 – Tel : (226) 50 37 44 90/91 Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis peut retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres accéléré à l'adresse ci-dessus, moyennant paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA, à l'ordre de FASO KANU sise à l'immeuble Fanta TRAORE à Ouaga 2000, Avenue Mohammar Khadafi Tel. : (+226) 25 37 44 90/91.

Type d'agrément technique requis : Catégorie T4 du Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports pour les entreprises Burkinabé. Cet agrément sera en cours de validité.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires devront parvenir ou être remises au Secrétariat de FASO KANU DEVELOPPEMENT sise à l'immeuble Fanta TRAORE à Ouaga 2000, Avenue Mohammar Khadafi, 01 BP 5351 Ouagadougou 01 – Tel : (226) 25 37 44 90/91, au plus tard le **…….. 2017 à 09 heures TU.**

Elles devront être accompagnées d'une garantie de soumission et d'une attestation de ligne de crédit et d'un chiffre d'affaires défi-

Désignation	Montant en FCFA
Caution	13 500 000
Ligne de crédit	90 000 000
Chiffres d'affaires	680 000 000

nis dans les tableaux ci-dessus :

NB. : En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, FASO KANU ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les plis seront ouverts en séance publique le à partir du **vendredi 15 décembre 2017 à 9 heures TU.** Dans la salle de réunion de FASO KANU sise à l'immeuble Fanta TRAORE à Ouaga 2000, Avenue Mohammar Khadafi, 01 BP 5351 Ouagadougou 01 – Tel : (226) 25 37 44 90/91, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent.

Les offres resteront engagées pour un délai maximum de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise ci-dessus fixée.

NB. : L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier d'appel d'offres.

Le Directeur Général

Moussa TRAORE

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Élaboration des états financiers des exercices 2017 et 2018 de la SONATUR

Avis de manifestation d'intérêt
n° 2017-014/DG-SONATUR/RA en vue d'une demande de proposition allégée.
FINANCEMENT :Le financement de l'étude est assuré par le budget de la SONATUR (Fonds propres - Gestion 2017 et 2018)

La société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) est une société d'Etat qui a pour mission principale l'acquisition de terrains, leur aménagement et la commercialisation de parcelles viabilisées.

La SONATUR tient une comptabilité générale régulière de type commercial conforme au SYSCOHADA

Le Burkina Faso s'est engagé résolument au cours de ces cinq (05) dernières années dans le processus de bonne gouvernance. Cette option concerne toutes les structures ayant en charge la gestion de la chose publique.

Au niveau des Sociétés d'Etat, il a été mis en place des organes de contrôles tels que les Conseils d'Administration et l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat.

Ainsi, les Sociétés d'Etats ont obligation de rendre annuellement compte de leur gestion aux instances suscitées et aux services des impôts. Pour ce faire, elles ont besoin principalement d'états financiers sincères, fidèles et conformes aux textes en vigueur.

Les états financiers et autres rapports de gestion doivent impérativement être déposés auprès des services des impôts et auprès de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat au plus tard le **30 avril** de chaque année.

Aussi dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés 2017, le Directeur Général de la SONATUR, Président de la Commission d'Attribution des Marchés de ladite société, lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste restreinte pour le recrutement d'un bureau Icabinet d'expertise comptable spécialisé dans l'élaboration des états financiers qui lui apportera un appui dans la production de ses états financiers de l'exercice 2017 et 2018.Ce cabinet devrait être membre de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés (ONECCA) .

11- FINANCEMENT

Le financement de l'étude est assuré par le budget de la SONATUR (Fonds propres - Gestion 2017 et 2018).

11I- DESCRIPTION DES PRESTATIONS 11I-1 OBJECTIF PRINCIPAL

L'objet de la présente mission est l'élaboration des états financiers des exercices 2017 et 2018 de la SONATUR.

11I-2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

•Passer en revue l'ensemble des pièces et écritures comptables;
•Proposer les écritures de correction;
•Obtenir des états financiers des exercices 2017 et 2018 réguliers, sincères et fidèles;
•Obtenir des états financiers des exercices 2017 et 2018 conformes au SYSCOHADA;
•Obtenir des comptes suffisamment analysés et justifiés.

IV- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent avis de manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes physiques ou morales remplissant les conditions de l'article 34 du décret n02017-0049/PM/MINEFID du 1er Février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des Marchés Publics et de Délégations de Service Public au Burkina Faso.

V- METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Un Consultant sera sélectionné selon les dispositions de l'article 70 (procédures de demande de proposition allégée) du décret n02017-0049/PM/MINEFID du 1er Février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des Marchés Publics et de Délégations de Service Public au Burkina Faso.

VI- CRITERES DE PRESELECTION

Les critères de présélection porteront essentiellement sur les compétences et les références techniques du cabinet/bureau.
A cet effet, les bureaux/cabinets d'études intéressés devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour exécuter les présentes prestations.

Il s'agit:
.:. de la présentation du bureau en prenant soin de mettre en exergue ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique; .
• :. des références de prestations de même nature ou similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années; .
• :. de l'adresse complète: localité, boite postale, téléphone, fax, mail, adresse de la personne compétente à agir au nom du cabinet / bureau d'études .
• :. Le consultant classé premier sera invité à faire une proposition technique et financière suivi d'une négociation du contrat.

VII- DUREE DE LA PRESTATION

La durée effective de la prestation est de trois(03) mois pour chaque exercice.

VIII- COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de manifestation d'intérêt sera présenté sous forme d'un document relié en un (01) original et trois (03) copies et comprendra:
.:. une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général
de la SONATUR ;
.:. une note de présentation du cabinet en faisant ressortir son adresse complète (adresses postale et téléphonique, statut juridique) et son domaine de compétence ;
.:. les références de prestation antérieure de même nature ou similaires exécutée au cours de cinq (05) dernières années .
. **NB:** Joindre les pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution des missions similaires exécutées
au cours des cinq (05) dernières années.

VIX- DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original plus trois (03) copies marquées comme telle devront être déposées sous pli fermé au Secrétariat Particulier de la Direction Générale de la SONATUR sise 1525 Avenue Kwamé N'KRUMAH, 03 BP 7222 Ouagadougou 03, Tél. : 25 30 1773/74, Fax: 2531 87 19, Email: sonatur@fasonet.bf au plus tard le **20/12/2017 à 09 heures 00 minute.**

L'ouverture des plis aura lieu dans la salle de réunion au premier étage du bâtiment de la Direction Générale. Des informations complémentaires ainsi que les termes de références peuvent être obtenus auprès du Responsable des Achats de la SONATUR les jours ouvrables dans les locaux de la SONATUR, sis 1525 Avenue Kwamé N'KRUMAH, 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 1773/74 Fax: 2531 87 19•

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une société ou groupement de sociétés n'implique aucune obligation de la part du Maître d'ouvrage de l'inclure dans la liste restreinte.

La SONATUR se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation d'intérêt. Ouagadougou, le '2 9 NOV 2017

Le Président e la Commission
d'Attribution des Marchés

Claude Obin TAPSOBA
Chevalier de l'Ordre National

SODIPRESSE

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE
COMMERCE GENERAL

09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr
Tél. / Fax: (226) 50 36 03 80 – Burkina Faso

Bulletin d'abonnement

Je soussigné : .....

Fonction : .....

Entreprise / Société : .....

Adresse / Téléphone : .....

Souscris pour ( ) abonnement de ( ) an à la revue des Marchés Publics

Types d'abonnement

- **Abonnement sans livraison :** .....**50 000 F CFA** ☐
- **Abonnement avec livraison :** .....**65 000 F CFA** ☐
- **Abonnement de soutien :**.....**75 000 F CFA** ☐
- **Abonnement d'honneur :**..... **100 000 F CFA** ☐

Mode de règlement : en **Espèce** ☐ ou par **Chèque** au nom de SODIPRESSE ☐

Début d'abonnement :....., ***Fin d'abonnement :***.....

Fait à ....., *le*...../ ...../20.....

Le Souscripteur

M'abonner à la revue des Marchés Publics,
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.

"La Revue des Marchés Publics"
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina

MARCHÉS PUBLICS
Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina
Marchés Publics
* Marchés de Fournitures et Services courants
* Marchés de Prestations Intellectuelles
* Marchés de Travaux
UEMOA
Sénégal
Niger
Burkina Faso
Guinée Bissau
Bénin
Côte d'Ivoire
Togo